

## COMPTE RENDU

### Groupe de travail sur la gestion des déchets

#### Atelier RETRAVAILLER LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRES

#### 17 OCTOBRE 2020

Animation : Eric Daviaud (Elu)

Début de séance : 9h30

18 participants :

Pascaline Menard (Responsable Déchets à la CCCC), Jeanne Gerondeau (Elue), Arnaud Tissandier (service technique), Pascal et Sylvie Démarchi (Patassière), Gilles Belanger (Les Egaux), Alexis Mallié (Lotissement St Hugues), Pierre Sauge (Mollarière), Christophe Biou (Morinas).

Echanges sur les Points d'apports volontaires (PAV) ou appelé aussi Points tri :

Projection de la présentation PowerPoint.



- Problèmes récurrents : voitures garées devant les points tri, dépôts sauvages, propreté des containers, branches d'arbre gênant l'accès (St Hugues)
- Le camping possède 3 colonnes de tri qui sont réservés aux clients du camping.
- Les chalets de sept possèdent aussi 1 colonne de tri privé en emballages
- Pascaline Menard de la CCCC nous indique qu'il est possible de rajouter sur la commune des colonnes de tri (en nombre raisonnable) et qu'en général, plus il y en a, meilleur est le tri.
- Propreté : les agents communaux passent pour nettoyer les points tri suite à un signalement mais pas régulièrement. En moyenne, ils y passent tous les 15 jours. A une époque, il y avait un contrat avec une entreprise de réinsertion (ADEQUATION du Pays Voironnais) pour effectuer l'entretien régulier des Points tri mais ça n'existe plus depuis un bon moment. Pourquoi ne pas relancer ce partenariat ?

- La CCCC a dans son contrat avec la société vidant les colonnes (SME et SIBUET) le nettoyage au Karcher une fois par an des colonnes. A une époque c'était deux fois par an. Vu l'état de propreté des colonnes, cela paraît insuffisant. Ce marché a une durée encore de 4 ans.
- Dépôts sauvages près des colonnes de tri : les chartroussins n'ont pas suffisamment connaissance du service d'enlèvement des encombrants tous les deux mois. Cela peut favoriser le dépôt sauvage.
- Recommandation de la CCC :
  - Limiter le nombre de colonnes sur un point tri à 1 colonne de chaque type car si on en met plus, ça incite à la déchèterie
  - Ne pas mettre des bacs OM sur le point tri car de même ça incite à jeter n'importe quoi dans les bacs OM
  - Quand on met un lieu avec des bacs OM, limiter le lieu à 2 bacs maximum. Cela limite le risque de déchet sauvage
  - Laisser accessibles les colonnes par plusieurs côtés. Ce n'est pas toujours le cas.
- Il faudrait déplacer les points tri les moins bien utilisés (beaucoup de tri non fait et de dépôts sauvages) pour casser l'habitude des personnes qui ne respectent pas ces lieux. Cela concerne en premier La Diat puis St Hugues et Les remontées mécaniques.
- Il faudra réaliser un cahier des charges pour la mise en place de chaque point tri : sol plat sans flaques, marquage de la position des bacs et d'un arrêt minute avec panneau, pouvoir tourner autour, pouvoir facilement déneiger.
- Lors des périodes de fort tourisme, il faudrait accentuer la fréquence des enlèvements sur les points tri. Cela peut être ajusté entre la commune et la CCCC.
- Il est possible de tester de nouveaux emplacements de points tri durant 6 mois à 1 an et ensuite de valider (ou non) les emplacements en faisant des travaux définitifs.  
Il faudra aussi bien communiquer sur les anciens lieux de tri lors de leur déplacement.

### **Remarques sur les différents Points Tri :**

Ces remarques ont été effectuées en réunion puis sur site de chaque point tri.

#### Mairie :

- Ce point tri est plutôt exemplaire sur la commune.
- Il faudrait empêcher le stationnement de véhicules devant ce qui est courant
- Propositions :
  - Faire un marquage au sol pour Arrêt minute avec un panneau associé.
  - Lors du déneigement, bien déneiger l'accès aux containers sans laisser de neige devant.
  - Lors de l'enlèvement des containers, les laisser éloignés les uns des autres (marquer leur position ?)
  - Besoin de nettoyer les bacs qui sont très sales. Ce devra être fait par la commune.

#### Remontées mécaniques :

- Dans l'état actuel, il faut rendre viable le sol devant le point tri. Dès qu'il pleut, il y a des flaques.
- Il faudrait pouvoir tourner autour des colonnes ce qui n'est pas le cas.
- Ce lieu fait trop petite déchèterie. Il faudrait casser cette habitude.
- Propositions :
  - Supprimer ce lieu de tri au profit de deux autres à étudier : parking sortie de Patassière et coin camping-car
  - Trouver aussi des lieux pour les bacs à roulette OM.
  - Besoin de nettoyer les bacs qui sont très sales. Ce devra être fait par la commune.

### La Diat :

- Ce le point tri accueillant le plus de déchets sauvages du fait du cabanon avec bacs OM.
- Des bacs sont très sales car sous les arbres et certains bacs sont cassé (action CCCC)
- Propositions :
  - Déplacer ce lieu de tri le long de la départementale RD 520b (vers St Laurent du Pont).
  - Fermer le cabanon pour qu'il n'y ait plus de déchets sauvages
  - Trouver des lieux pour les bacs à roulette OM.
  - Besoin de nettoyer les bacs qui sont très sales. Ce devra être fait par la commune.
  - Transformer le cabanon pour accueillir les cartons.

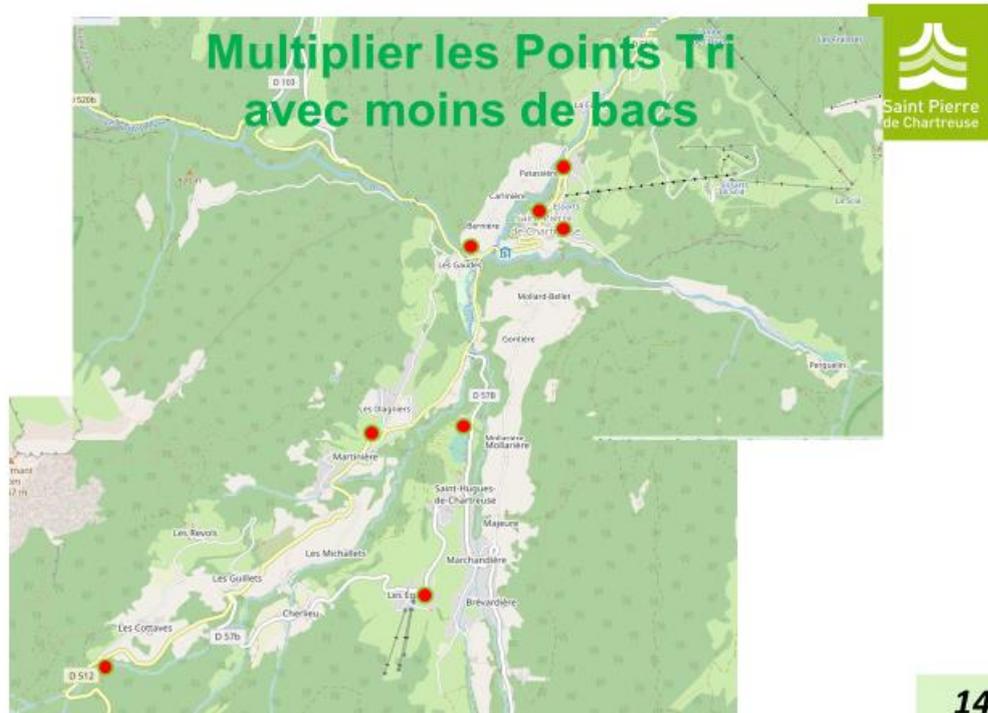
### Saint Hugues :

- Il y a deux containers textiles à St Hugues. Pourquoi ne pas en mettre un au village ? Il y en a un cassé qu'il faudrait réparer. L'action est notée pour la réparation et le déplacement à définir.
- Des consignes de tri sont aussi à remettre
- Propositions :
  - Supprimer ce lieu de tri au profit de deux autres à étudier : un sur le parking le plus au bout de D57b en allant vers les Bargettes (Garage) et un autre aux Egaux.
  - Laisser deux bacs à roulette OM et trouver d'autres lieux pour les autres.
  - Besoin de nettoyer les bacs qui sont très sales. Ce devra être fait par la commune.

### Morinas :

- Ce lieu possède qu'une colonne de tri pour le verre
- Nous ne sommes pas allé sur ce site faute de temps.
- Propositions :
  - Etendre le point tri avec deux autres containers Emballage et papiers
  - Revoir l'organisation du carrefour qui est dangereux avec l'arrêt de bus scolaire et les containers (réflexion en cours par certaines personnes du hameau)
  - A court terme voir avec le camping s'il est possible de rendre accessible leurs colonnes de tri (3) pour les chartroussins

**LA nouvelle carte des points tri pourrait être :**



Fin de la réunion à 12h30